

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du 11 juillet 2016

Délibération n° 2016-1359

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Chambre de commerce France-Israël Rhône-Alpes (CCFI-RA) pour son programme d'actions 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 21 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 13 juillet 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mme Michonneau, MM. Millet, Morage, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mmes Vullien (pouvoir à M. Vincent), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Fautra (pouvoir à M. Gascon), MM. Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Picot), M. Gomez (pouvoir à M. Dercamp), Mmes Laval (pouvoir à M. Fromain), Lecerf (pouvoir à Mme Runel), Maurice (pouvoir à M. Martin), Millet (pouvoir à M. Diamantidis), M. Moreton (pouvoir à M. Jeandin), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), MM. Rabehi, Sannino (pouvoir à Mme Peillon), Sturla (pouvoir à M. Coulon), Mme Tifra (pouvoir à Mme Gandolfi), M. Veron (pouvoir à M. Germain).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Boudot.

**Conseil du 11 juillet 2016****Délibération n° 2016-1359**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Chambre de commerce France-Israël Rhône-Alpes (CCFI-RA) pour son programme d'actions 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 15 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Chambre de commerce France-Israël Rhône-Alpes (CCFI-RA) dont le siège social se situe 33, rue Bossuet à Lyon 6°, est une association régie par la loi de 1901, qui a été fondée en 1997 et homologuée au titre des Chambres de commerces françaises. Elle est l'émanation directe de la Chambre de commerce France-Israël installée à Paris.

L'association CCFI-RA a pour objet principal de renforcer les échanges économiques au niveau régional avec Israël et notamment les relations entre Lyon et sa ville partenaire Beer-Sheva. Elle a su diversifier ses activités en favorisant le développement de partenariats dans le secteur de la recherche scientifique.

**a) - Objectifs**

Les objectifs de la CCFI-RA se déclinent en 3 grands axes :

- la mise à disposition d'une plateforme pour les entreprises franco-israéliennes à Lyon et en Israël, propice aux échanges professionnels et à la mise en réseau,
- la promotion de l'activité de ses membres auprès des décideurs clés du marché,
- la participation au développement des relations économiques et commerciales entre la Métropole de Lyon et Israël.

Pour la première fois, la Métropole soutient cette association car les actions organisées par l'association sont en corrélation avec les objectifs de développement économique et d'aide aux entreprises métropolitaines. Elles offrent aux entreprises membres de la CCFI-RA des opportunités pour développer leurs activités et étendre leur réseau professionnel.

Au cours de l'année 2015, l'association a intégré, en plus de ses activités, tous les projets en cours de l'association Rhône-Alpes Israël Echanges, qui a été dissoute.

**b) - Programme d'actions pour l'année 2016 et plan de financement prévisionnel**

Ce programme d'activité se déroule à la fois en Israël avec des partenaires métropolitains et sur le territoire de la Métropole pour faire connaître les opportunités d'implantation économique en Israël.

Sur le territoire métropolitain :

- organisation en mars de la journée Israël sur les opportunités d'affaires en Israël en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Nord Isère, le Club pays entreprises et l'Ambassade d'Israël en France,
- participation en avril à la 3<sup>e</sup> journée de l'innovation France-Israël, organisée par le Ministère français de l'économie, de l'industrie et du numérique et le Ministère israélien de l'économie et de l'industrie,
- organisation d'une conférence en novembre sur les enjeux économiques entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Région de Beer-Sheva, capitale du Néguev, jumelée avec Lyon,
- gala annuel de la CCFI-RA en décembre, en présence des acteurs économiques, scientifiques, universitaires, culturels et des représentants des grandes institutions de la région.

En Israël, avec les partenaires métropolitains :

- accompagnement du projet Discover Israël avec les étudiants de l'EMLYON pour une mission en Israël en avril,
- accompagnement du Centre chorégraphique de Rillieux la Pape à l'occasion de sa participation au festival de danse d'Israël en juin,
- mission prévue en septembre sur le thème "urbanisme et construction", partage d'expertises dans le domaine du logement, de l'innovation et de l'architecture urbaine.

#### Budget annuel prévisionnel

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats :	<b>6 700</b>		
<i>études</i>	6 700	ventes de produits finis	17 000
<i>fournitures et</i>	1 100		
<i>équipement</i>	900		
<i>autres</i>			
services extérieurs : location immobilière, assurances	<b>2 050</b>	Métropole de Lyon	5 000
autres services extérieurs :	<b>88 450</b>		
<i>honoraires experts</i>	2 160	Région Auvergne Rhône-Alpes	60 000
<i>publication</i>	1 800		
<i>déplacements, missions</i>	83 020		
<i>frais communication</i>	1 470		
		Communauté urbaine Saint Etienne	1 000
		Métropole	
		Métropole de Grenoble	5 000
		cotisations	9 200
<b>Total</b>	<b>97 200</b>	<b>Total</b>	<b>97 200</b>

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de 5 000 € à l'association CCFI-RA pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2016.

La subvention sera versée en une seule fois, après réception d'un appel de fonds. L'association devra transmettre, dès que possible, les bilans financiers, les comptes de résultats et annexes de l'exercice 2016 certifiés par le commissaire aux comptes, le cas échéant, le procès verbal de l'assemblée générale et le rapport d'activité.

Une convention est établie avec la CCFI-RA définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention et prévoyant, entres autres, que toute modification constatée à la baisse dans l'exécution du programme, entraînera de droit un ajustement correspondant de la participation financière de la Métropole ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € au profit de l'association Chambre de commerce France-Israël Rhône-Alpes (CCFI-RA) dans le cadre de son programme d'actions 2016.

**2° - Autorise** monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 13 juillet 2016.**